

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

19 MARS 2020

Le Greffier

Greffe

BELGISCH STAATSBLAD

26-03-2020

MONITEUR-BELGE

Réservé
au
Moniteur
belge



20045796

N° d'entreprise : 0466 296 420

Nom

(en entier) : **BENEDIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de Lambussart 25A à 6220 Fleurus****Objet de l'acte : Nomination d'un deuxième représentant permanent**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 4 mars 2020 tenue au siège social de la société que la décision suivante a été prise à l'unanimité :

- de nommer depuis le 1er janvier 2020 aux fonctions de représentant permanent, Madame Catherine DELBAR, domiciliée à Lasne, de la SRL BRUYERE FINANCES (RPM BE0461.191.844) dans ses fonctions d'administrateur de la société BENEDIC SRL (RPM 0466.296.420), sise à 6220 Fleurus, Avenue de Lambussart 25A.

De sorte que la société est représentée par 2 représentants permanents.

L'assemblée générale déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société anonyme « THG BRUXELLES », dont les bureaux sont établis chaussée de Louvain 431G à 1380 Lasne, représentée par Madame Isabelle Folie/Monsieur Gilles Gondry, aux fins de procéder à la modification de la présente société auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise.

Pour extrait analytique certifié conforme.

Fleurus, le 05/03/2020

BRUYERE FINANCES SRL

Administrateur

Repr. par Tanguy LAMBILLON

Représentant Permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).